

28 nov 2003 -16:00

Appartient à Conseil des Ministres du 28 novembre 2003

Reconduction du contrat de réalisation du périodique Fédra

Sur proposition de Mme Marie Arena, Ministre de la Fonction publique, le Conseil des Ministres a autorisé la reconduction du contrat, avec l'entreprise F-Twee de Gand, pour la réalisation, l'impression et l'expédition d'un périodique destiné à tous les membres du personnel, statutaire et contractuel, de l'administration fédérale et à un nombre limité de cibles externes.

Sur proposition de Mme Marie Arena, Ministre de la Fonction publique, le Conseil des Ministres a autorisé la reconduction du contrat, avec l'entreprise F-Twee de Gand, pour la réalisation, l'impression et l'expédition d'un périodique destiné à tous les membres du personnel, statutaire et contractuel, de l'administration fédérale et à un nombre limité de cibles externes.

Ce périodique, appelé Fédra, a pour mission d'informer les fonctionnaires d'une manière critique et constructive sur ce qui se passe au sein de la fonction publique fédérale. Il paraît 10 fois l'an et chaque édition comporte un tirage d'environ 92.000 exemplaires. Le contrat avec les prestataires de services est donc reconduit pour l'année 2004. La dépense sera engagée sur les crédits de l'année budgétaire 2004 prévus pour les projets de modernisation.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe